



Il était une Foy

Janvier 2014 > N°23

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,

L'année 2013 a été rythmée par la réalisation de projets nouveaux, par la finalisation de chantiers mais aussi par l'avancement des dossiers majeurs pour l'avenir de la commune.

Grâce à la persévérance des élus et des agents communaux et intercommunaux, les dossiers de la nouvelle station d'épuration et de la future zone économique avancent.

Les travaux de la station prévus sur 2014, doivent conduire à la mise en fonctionnement de celle-ci avant la fin de l'année 2014 comme le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement nous l'a confirmé.

Vous pouvez retrouver les détails des différentes réalisations communales et intercommunales sur les sites : www.sainte-foy-de-peyrolières.fr et www.ccsaves31.fr (Journaux municipaux et magazines CCSavès).

Je vous présente au nom de la municipalité tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Mais plus précisément je souhaite que cette année qui débute soit pour nous tous agréable dans le respect d'autrui. Il y a quelques semaines Nelson Mandela nous a quitté. Tout en restant modeste et à notre échelle, j'espère qu'il restera un modèle pour nous tous. Aller vers l'autre, écouter, pardonner, construire ensemble quelles que soient nos différences sont les actions que je nous souhaite pour bien vivre à Sainte-Foy de Peyrolières.

Votre Maire,
François Vives



Ça mijote...

Réflexion sur une cuisine locale

Un point commun à toutes les générations, le bien-manger. C'est bien sûr le cas dans notre village, de la crèche à l'EHPAD en passant par les écoles, nous sommes tous favorables à la création d'une cuisine faite sur place avec des produits de qualité.*

Ce projet pourrait se concrétiser grâce aux excellentes relations entre l'EHPAD et la commune au sens large. En effet, les nombreux échanges organisés ces dernières années entre les résidents de la maison de retraite, les aînés et les enfants du village ont permis de tisser des liens étroits entre les générations. Les parents, le personnel de la cantine, les élus sont tous attentifs au projet d'une cuisine « partagée ». Le projet « mijote ». Ce projet est dans sa phase de faisabilité. Les locaux qui pourraient recevoir cette cuisine se feraient au sein de l'EHPAD. Ce serait la dernière étape de l'agrandissement et de la rénovation de l'établissement.

Pour prendre en compte le besoin des écoles voire de la crèche, environ 200 repas de plus par jour, la cuisine devra être agrandie de façon plus conséquente.

Pour voir aboutir ce projet, il faudra un effort de tous. La commune devra s'engager, par une subvention dédiée au projet mais aussi par un engagement dans la durée. Le prix de vente des repas sera recalculé. Tout ceci permettra de valider le financement de l'investissement de la nouvelle cuisine.

Une réunion de travail s'est tenue le 19 décembre à la maison de retraite pour faire le point d'avancement du projet.

Une fois le feu vert obtenu, il est prévu de travailler avec la commission cantine pour enfin servir aux enfants des repas de qualité préparés sur place en liaison chaude.

*EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Urbanisme

P5

L'avancée de
la station

Animations

P6-7

Deux nouvelles
associations

Elections



« Pourquoi » et « Pour quoi » votons-nous ?

Nos collégiens apprennent le fonctionnement de l'état français sous cette forme : le pouvoir législatif, composé du Sénat et de l'Assemblée Nationale, élabore les lois qui règlementent la société française. Le pouvoir judiciaire et administratif, notamment la Préfecture, en contrôle l'application. Au plus proche des administrés, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté de Communes et la commune représentent le pouvoir exécutif qui applique ces lois. Précisons leurs domaines d'intervention.

Le Conseil Régional Midi Pyrénées

(Région) Président : Martin Malvy
Les électeurs de chacun des 8 départements votent sur des listes départementales et l'assemblée régionale est composée de 91 élus, proportionnellement aux votes par département.

Son action : Le budget 2013 de 1,194Md€ vient pour moitié de l'état et moitié des ressources propres à la région. Les actions sont décidées chaque année par l'assemblée et traitent de l'éducation (Lycée), des formations professionnelles et de l'apprentissage, de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, de l'économie et de l'emploi, du développement durable et des transports régionaux (TER et réfection

des voies ferrées actuellement), de l'aménagement, de l'animation des territoires et de l'effort de solidarité.

Le Conseil Général de la Haute Garonne

(Département) Président : Pierre Izard

Les électeurs du canton élisent un Conseiller général (bientôt appelé Conseiller départemental) - Pierre Duplanté pour le canton de Saint-Lys. L'assemblée départementale est renouvelée par moitié tous les 3 ans. Les prochaines élections en mars 2015 avec un changement : l'élection de 2 conseillers départementaux par canton (homme/femme) et le redécoupage des cantons pour doubler leur taille.

Son action : Le budget 2012 était

de 1,43Md€ essentiellement composé de dotations de l'état depuis que la taxe professionnelle et la taxe d'habitation ne vont plus au département. 43% du budget servent à l'action sociale, les autres domaines sont l'enseignement (collège), la sécurité avec le service incendie, les transports : la gratuité des bus scolaires, l'aménagement et l'environnement, la voirie pour les routes départementales et puis l'aide aux collectivités du département sous forme de subventions.

La Communauté de Communes du Savès

comprend 18 communes, son président actuel est Jean Ayçaguer. Lors des élections municipales, les électeurs de chaque commune élisent des

conseillers communautaires, un nombre défini par commune et qui sont repérés sur la liste des conseillers municipaux.

La Commune de Sainte-Foy de 2060 habitants, son maire actuel est François Vives. Une nouveauté avec l'abaissement du seuil à 1000 habitants, les électeurs de la commune voteront pour une liste complète binominale (homme, femme) de 19 conseillers municipaux comprenant 5 conseillers communautaires prédéfinis.

Leurs actions sont complémentaires : les prises de compétence de la communauté de communes retirent cette capacité à la commune et mutualise les moyens aux 18 communes.

Quelques chiffres : La France compte 27 régions (dont 22 en métropole), 101 départements (dont 5 en outre-mer), 36 682 communes (dont près de 20 000 de moins de 500 habitants et plus de 5000 ont plus de 2000 habitants). Le Sénat : 346 sénateurs élus par des représentants des collectivités territoriales, pour 6 ans et renouvelés par moitié tous les 3 ans. L'Assemblée Nationale : 577 Députés élus pour 5 ans par les électeurs des 577 circonscriptions.

Dates à retenir

En 2014 : Elections municipales (incluant les Conseillers communautaires) les 23 et 30 mars. Elections européennes le 25 mai. Les inscriptions sur les listes électorales pour voter en 2014 sont closes depuis le 31 décembre 2013.

En 2015 : Elections départementales et régionales en mars.

La cérémonie de citoyenneté

Cette cérémonie doit être organisée chaque année par le Maire pour remettre leur carte électorale aux jeunes ayant atteint la majorité (Article R24-1 du Code électoral). C'est un moment solennel et républicain permettant l'appropriation par les jeunes de la citoyenneté dans un lieu symbolique de la république. La cérémonie aura lieu le 1^{er} mars 2014 à la mairie.

Radar pédagogique



La puce du radar en dit long

Si vous passez régulièrement par le Parayre, vous avez pu constater l'installation d'un radar pédagogique depuis la Toussaint, dans le sens Rieumes - Sainte-Foy. Cette petite boîte signale si vous avez le pied un peu lourd sur le champignon....et nous avons des preuves, certains ont plutôt une semelle de plomb !

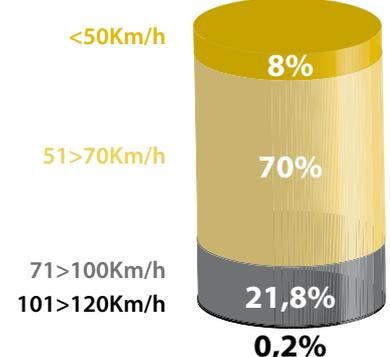
Le graphique donne un petit aperçu des vitesses relevées, car ce radar n'est pas un simple avertisseur à but préventif, il sert aussi de compteur. Quatre relevés sont faits sur un même véhicule, ainsi l'on peut en déduire que l'affichage fait ralentir la plupart des automobilistes. En revanche, 1 véhicule sur 3 arrive à une vitesse supérieure à 80km/h,

environ 150m avant le radar. Cette infraction représente 2 points sur le permis de conduire.

Dans quelques cas, heureusement minoritaires, c'est la moitié du permis qui s'envole (-6 points). Inutile de publier la vitesse maximale relevée, rappelons seulement que des gens vivent au Parayre et des enfants y prennent

le bus scolaire chaque jour. Rappelons aussi la position des panneaux 70km/h, à 400m et 200m avant le radar...

L'autre donnée exploitable est la moyenne de 800 passages de véhicule par jour, dans le sens Rieumes - Sainte-Foy, avec des pics de 25 véhicules par ¼ heure, de 6h à 9h, 12h à 13h et 16h à 20h.



Vagues de froid

Une attention particulière aux personnes fragiles

Le froid s'installe et atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes fragiles doivent se prémunir. Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques qui peuvent être dommageables pour la santé. Leurs effets sont insidieux, il faut donc redoubler de vigilance.

Depuis 2010, la mairie de Sainte-Foy met en place un dispositif saisonnier détaillant précisément les actions à mener par les services municipaux en cas de neige ou de grand froid, pour veiller à la sécurité des administrés, des agents municipaux et assurer la continuité du service public. Ce dispositif comprend la tenue d'un registre communal des personnes ayant demandé un suivi en période de froid persistant ou de canicule. Ainsi lors de ces événements météorologiques, les agents com-

munaux et les élus, notamment du CCAS, s'assurent du bien-être physique et matériel de ces personnes dites « vulnérables ».

Pour vous inscrire sur le registre communal « Grand-froid/Canicule » et bénéficier d'une surveillance personnalisée, contactez la mairie au 05 61 91 73 09.

Quelques précautions à la portée de chacun :

- Personnes sensibles, isolées, signalez-vous à la mairie



- Ne sortez pas de chez vous en cas d'alerte météo rouge
- Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté
- Déneigez ou déglacez votre devant de porte, il en va de votre responsabilité
- Ne vous aventurez pas sur un lac gelé, attention aux enfants
- En cas de coupure d'électricité contactez ERDF au 09 72 67 50 31
- En cas de chute d'arbre appelez la gendarmerie

La « fumée tue »

Un détecteur peut vous sauver la vie

Tout lieu d'habitation devra être équipé au plus tard le 14 novembre 2015 d'un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)

En France, il y a environ 12.000 victimes d'inhalation des fumées d'incendies par an. On comprend donc l'importance de mettre en place des mesures de prévention des incendies, en particulier les détecteurs de fumées, dans nos maisons et appartements pour réduire le plus possible ce risque qui peut nous atteindre tous. Le journal officiel du 14 mars 2013 a précisé les exigences de ces dispositifs, leurs conditions d'installation, d'entretien et de fonctionnement. Les occupants d'une maison ou d'un appartement devront s'assurer de la mise sous tension des détecteurs et du

remplacement éventuel des piles. Attention : Pour être efficaces, les détecteurs doivent répondre à la norme européenne EN 14604.

Le saviez-vous

70% des victimes d'incendie meurent pendant leur sommeil
85% des victimes décèdent intoxiquées par les fumées. L'incendie est la 2^{ème} cause de mortalité en France .

Rappel : Chaque propriétaire est tenu de faire procéder au ramonage des foyers, fourneaux et cheminées de maison (Arrêté municipal n°34/10 du 06/10/2010).



Résogardes

Les pharmacies de garde

Pour connaître le nom de la pharmacie de garde de votre secteur, le soir, le week-end ou les jours fériés, vous pouvez désormais composer le 3237. Ce numéro, mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne, permet d'accéder au serveur vocal Résogardes qui indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel ainsi que les informations nécessaires à l'accès à la pharmacie de garde. Le n° d'appel 3237 est accessible 24h/24h (0,34€ la minute).

Bronchiolite

Les professionnels veillent

La bronchiolite est l'angoisse de nombreux parents de nourrissons. Pour y remédier, les séances de kinésithérapie respiratoire sont indispensables, y compris les week-ends et les jours fériés. L'association Bronchiolite Assistance 31 réunit des kinésithérapeutes, pharmaciens et médecins de Haute-Garonne, qui organisent un service de garde d'octobre à mars, afin d'assurer la continuité des soins. Les parents peuvent confier leur bébé à un kiné formé à la pratique même pour une seule séance. Celui-ci communiquera ensuite toutes les informations au professionnel qui le suit.

« SOS bronchiolite assistance 31 » au 05.62.88.50.40 standard téléphonique ouvert le vendredi dès 14h.

Numéros des services municipaux

La Mairie à votre service :
2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE :
06 37 64 56 23
mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
www.sainte-foy-de-peyrolles.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au mercredi 14h-18h
Jeudi 8h30-12h et 14h-18h
Vendredi 8h30-12h et 14h-17h
Samedi 8h30-12h

Ecole maternelle :
Tél. : 05 61 91 97 89
Ecole élémentaire :
Tél. : 05 61 91 66 50
Restauration Scolaire :
Tél. : 05 62 23 83 35
ALAE :
Tél. : 05 61 91 44 14
Ludothèque :
Tél. : 05 61 91 73 09
Pôle Petite Enfance CCS :
Tél. : 05 61 91 91 81
Crèche Chaudron Magique :
Tél. : 05 82 95 18 07
Ateliers Parents/Enfants :
Tél. : 05 82 95 23 47
Location de salles :
Tél. : 06 18 60 60 39

Autres numéros

La Poste : 05 61 91 49 56
Presbytère de Saint-Lys :
05 61 91 71 15
Pôle Emploi : 39 49 ou
www.pole-emploi.fr
Assistante sociale :
05 61 91 71 64

Urgences

Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF : 0 810 131 333
GrDF : 0 800 473 333
Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch :
05 61 56 00 00
Centre anti-poison :
05 61 49 33 33
Enfance maltraitée : 119 ou
0 800 05 41 41
Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977
Violences conjugales :
01 40 33 80 60

La nouvelle vie...

...du portail du cimetière du Parayre

Le chantier de rénovation du cimetière imposait l'élargissement de l'entrée. Pour les piliers du portail... facile puisqu'ils ont été refaits à neuf. Pour le portail, en revanche, la solution du neuf ne collait pas avec l'action de sauvegarde du petit patrimoine engagé par la municipalité.

L'alternative était de trouver un artisan, local si possible, souhaitant s'impliquer dans le projet d'agrandissement du portail existant. L'idée semblait un peu « folle » dans notre société, où tout se jette mais ce portail a près de 200 ans, il est en très bon état et d'une qualité exceptionnelle. Jean-Paul Sapé, artisan de la com-

mune, a accepté de réaliser ce travail en voyant ce portail et ses détails de construction qu'il décrit comme une œuvre d'art. Et pourtant l'affaire n'était pas simple. Le travail effectué est impeccable, il est difficile de dire ce qui n'est pas d'origine. Maintenant, il ne reste plus que l'installation entre les nouveaux piliers.

Allée des Platanes

Zones de stationnement à respecter

Les travaux devant l'Ecole Jules Ferry sont terminés et la circulation des véhicules a repris ses droits.

Les places de parking sont tracées au sol. Cependant, il semble utile de rappeler quelques règles de « bonne conduite » :

- Ne pas stationner en double file ou sur les trottoirs
- Ne pas « débarquer » vos enfants en vitesse sur les emplacements réservés aux bus et matérialisés par les zébras jaunes
- Ne pas stationner devant les entrées des propriétés

Le non-respect de ces règles simples gêne le trafic, augmente les risques d'accident pour les enfants qui slaloment entre les voitures, fait perdre du temps à tout le monde et finalement garantit l'énerverment.

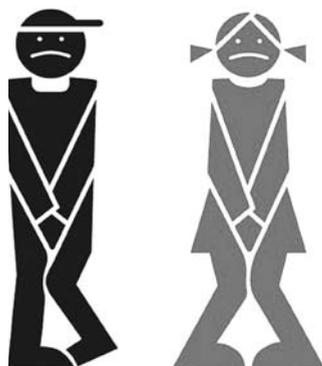
Nos enfants apprennent le sens civique tous les jours en nous regardant faire : montrons l'exemple.

Fin de travaux

Toilettes publiques

Vous n'étiez peut-être pas au courant, mais le 19 novembre dernier, c'était la journée mondiale des toilettes. Ce n'est pas une blague. C'est même une vraie question de santé publique car les villes, en général, ne répondent pas assez aux besoins pressants des citoyens.

La commune de Sainte-Foy a su remédier à ce problème. Les toilettes publiques situées derrière la mairie sont terminées. Des panneaux de signalisation seront installés prochainement pour en indiquer l'accès.



Portrait

Jean-Paul Sapé, soudeur et armurier

Jean-Paul Sapé a installé son atelier "SDS" à Sainte-Foy, au rez-de-chaussée de la maison familiale... De soudeur chaudronnier, il a peu à peu basculé son activité vers l'armurerie, sa passion depuis de nombreuses années. Ce travail "mécanique" particulier est en voie de disparition. Les réglementations et autorisations sont très contraignantes en France, ce n'est pas le Far West américain. Jean-Paul répare et entretient les armes classiques de chasse ou de tir, dont les fameux bronzages. Mais il est plus connu dans ce monde très confiné, pour ces modifications d'armes de tir de très haute précision, notamment pour les militaires.

+ d'infos sur www.sds军事.com

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 10 décembre

- > Le Conseil a approuvé la convention de mise à disposition de service entre la Communauté de Communes du Savès et la commune de Sainte-Foy pour la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ».
- > Le Conseil a approuvé la réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux dans le cadre d'un marché groupé auprès du Pays du Sud Toulousain.
- > Le Conseil a demandé une subvention auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'une roto broyeur latérale et la réfection des toilettes de l'école élémentaire Jules Ferry.
- > Le Conseil a pris acte du bilan d'activités 2012 de la Communauté de Communes du Savès.
- > Le Conseil a voté la suppression d'un point lumineux avenue du 11 novembre 1918.

Syndicats

Bilans annuels

Les syndicats en charge de l'eau - assainissement et de l'électrification sur notre territoire viennent de publier leurs rapports d'activités annuels. Ces établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) sont indispensables à la vie de la commune. Vous pouvez consulter leurs rapports d'activités à la mairie ou sur : www.siect.fr - www.sdehg.fr



Eco Responsabilité

Déperdition de chaleur

Le mois de décembre avec ses températures négatives est favorable à des expérimentations. La nuit de la thermographie proposée par le Pays Sud toulousain a eu lieu le 5 décembre à Sainte-Foy.

Un technicien et un chef de projet du Pays sud toulousain, accompagnés d'un groupe de Foyens ont déambulé dans les rues de Sainte-Foy une caméra thermique à la main. Une fenêtre en simple vitrage, une porte peu épaisse, un « pont thermique » entre une dalle et le mur, rien n'échappe à ce traducteur des températures en couleurs.

De retour dans la salle chauffée de la mairie, les deux spécialistes ont exposé les faiblesses des bâtiments en fonction de leur année de construction, les pistes pour y remédier et les aides financières de divers organismes. La précarité énergétique touche les plus démunis et l'état a fixé un objectif ambitieux de 500 000 logements rénovés par an dans son Plan Climat Energie.



Test de déperdition énergétique réalisé à l'entrée de la mairie : plus la zone est claire plus la déperdition de chaleur est importante.

Par l'intermédiaire du Pays Sud Toulousain, un diagnostic sur les bâtiments communaux est également lancé pour permettre la planification de travaux judicieux et l'obtention de subventions conditionnée par des bilans Avant&Après travaux.

En savoir +
<http://pays-sud-toulousain.familles-a-energie-positive.fr/>
et www.plan-climat-energie-sudtoulousain.fr (Espace Info Energie – Tél. 05 61 97 34 20 ou infoenergie-sudtoulousain@orange.fr)

Zone d'activités

Où en sommes-nous ?

La CCSavès a lancé en 2006 une étude de positionnement économique et stratégique sur son territoire, complétée en 2009 par une étude visant à la mise en place d'une animation économique sur son territoire.



La Communauté de Communes du Savès doit s'attacher à maintenir les entreprises locales sur son territoire et à en accueillir de nouvelles. Plusieurs entreprises ont déjà fait part de leur souhait de s'implanter sur une zone d'activités à Sainte-Foy.

Si la CCSavès souhaite être maintenir ces entreprises sur son territoire, l'acquisition des terrains et l'aménagement de la ZA de Sainte-Foy doivent être effectués rapidement.

Plusieurs positionnements ont été étudiés et soumis aux différents services. Une zone d'environ 3 ha a été retenue en sortie de village, en zone agricole, à proximité d'activités existantes. Les parcelles concernées appartenant à un propriétaire privé, diverses démarches ont été faites afin d'acquérir ces parcelles. La CCSavès est à ce jour en attente de la poursuite de la procédure : arrêtés préfectoraux déclarant de l'utilité publique du projet de création de zones d'activités sur Sainte-Foy et de la cessibilité des terrains.

Station d'épuration Bientôt la phase visible

Comme un iceberg, la réalisation de la station d'épuration présente 4/5 d'invisible et 1/5 de visible : la construction.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement est revenu vers nous mi 2013 pour travailler le plan de financement. Sur les années à venir, les subventions et redevances des usagers actuels et futurs doivent équilibrer les dépenses et les emprunts que le SMEA devra faire pour Sainte-Foy.

Dans l'étude présentée, le coût moyen de 1,25€/m³ en 2013 passera à 2,6€/m³ en 2019; il reste dans la moyenne française des redevances d'assainissement.

Dernières étapes : L'achat du terrain est finalisé, le choix des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours et le planning, valide à ce jour, annonce la construction achevée fin 2014.

INFOexpress

→ Eco-artisan : un engagement de qualité

ECO Artisan® est une marque de qualité délivrée à certaines entreprises artisanales du bâtiment qui s'engagent à respecter un référentiel relatif à l'amélioration des performances énergétiques des logements. Ils réalisent un bilan énergétique de votre logement sur tous les corps de métiers et proposent une mise en œuvre de solutions respectueuses de l'environnement et efficaces en termes d'économie d'énergie. C'est une garantie de travaux pérennes et d'un confort optimisé.

Plus d'infos sur www.eco-artisan.net

**Eco Duck Menuiseries**

Agencement habitat intérieur/extérieur
Isolation comble perdu
Isolation des rampants
Isolation par l'extérieur ITE
Etanchéité à l'air
Menuiseries



Votre contact

Jean-Christophe JEUNE
06 28 23 74 75 / 05 62 20 62 85
2280 Route de Rieumes
31470 Ste-Foy-de-Peyrolières
eco-duck-menuiseries@orange.fr

Restructuration des services de la DDT

Fort impact sur l'urbanisme

La Direction Départementale des Territoires se regroupe en 3 Points : Toulouse, Carbone et St Gaudens. La DDT de Murret ferme ses portes au 31/12/2013 et nous revenons à nouveau sur Carbone.

Actuellement en discussion au parlement, le projet de loi A.L.U.R (Accès au Logement et Urbanisation Rénové) prévoit la fin de la mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes compétentes (PLU/POS) membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants dès juillet 2015. Une discussion s'est engagée entre le Pays Sud Toulousain et les Communautés de Communes associées pour déterminer la meilleure façon d'assurer ce service.

Nouvelle association

Les Zamis en balade

Suite à la réussite de leur première sortie au parc Walibi le dimanche 29 septembre, où 53 Foyens (et amis) petits et grands étaient réunis, les organisateurs ont souhaité proposer aux villageois un nouveau moyen d'évasion et de détente. Ainsi est née l'association « Les Zamis en Balade ».

Le but est d'organiser des sorties culturelles, festives, ludiques et sportives, pour tous.

Au programme : le dimanche 26 Janvier, balade au Plateau de Beille pour les amoureux de la neige ; la route des Vins de Gaillac le dimanche 6 avril avec visite, repas et dégustations au Domaine de Vaysette et au Château de Lastours ; pour les beaux jours, le dimanche 27 avril, journée à Cap Découverte près d'Albi pour des sensations en famille ; randonnée au lac d'Oô le dimanche 18 mai et journée rafting à Fronsac le dimanche 22 juin. Pleins d'autres balades sont prévues...mer, visite

de parcs animaliers, châteaux.... Et pourquoi ne pas partir plusieurs jours à destination de la Bretagne, de Strasbourg (marché de Noël), Port Aventura....

Les membres du bureau invitent particuliers et associations à se mettre en rapport avec eux pour consulter le planning des sorties à venir ou même proposer de nouvelles destinations.

Michel Bron, président au 06 81 72 98 99 - Isabelle Banache, secrétaire au 06 13 56 32 24 - Corinne Ménard, trésorière. Mail : leszamis-en-balade@gmail.com – Site : leszamis-en-balade.over-blog.com



Les Président(e)s d'association se sont réunis mercredi 11 décembre à la mairie pour déterminer le calendrier des animations 2014.

A vos raquettes !

Le tennis repris de volée

Trois bénévoles habitants la commune ont décidé de relancer un club de tennis à Sainte-Foy.

Le Président du Tennis Club Foyen, François Trivellato et ses partenaires Julien Fay, Trésorier et Frédéric Gaschet, secrétaire, veulent dans un premier temps réhabiliter les terrains et les structures (grillages, filets, mur d'entraînement et accès) avec l'aide de la municipalité, afin de recréer un cadre pour une utilisation correcte des terrains de tennis et redonner goût aux Foyens pour ce sport.

L'accès aux cours deviendra donc règlementé et planifié.

Contacts : M. Trivellato 06 37 70 42 15 – M. Fay 06 74 49 02 71 – M. Gaschet 06 18 96 02 73



F.Gaschet – J.Fay – F.Trivellato

Chaque don compte !

Rénovation de la chapelle Sainte-Anne

Souscription pour la rénovation de la chapelle Ste ANNE - 3270€ C'est le montant récolté au 18/12/2013

La souscription lancée par l'APS et la Fondation du Patrimoine depuis le mois de septembre dernier pour la rénovation de la chapelle de La Salvetat de Sainte-Foy a permis de réunir 3 270 euros.

Au 18 décembre, cette somme a été atteinte grâce aux bienfaiteurs qui ont envoyé leurs dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. La Fondation a donc débloqué une subvention de 4 500€. Les bénéfices des différentes manifestations organisées depuis sa création par l'APS ont, eux, permis à l'association d'effectuer un versement de 2 000€, venus s'ajouter à cette subvention, pour participer au paiement de la 1^{ère} tranche des travaux (toiture de la chapelle). Le coût total des travaux s'élève à 53 990€, subventionné par le Conseil Général pour un montant d'environ 18 000€.

Rappel : un don de 10€ est déductible de vos impôts à 66%, il ne vous « coûte » que 3,4€ !

Le loto du 13 octobre 2013 organisé par l'APS



INFOexpress

→ Accueil mairie :

Travailler dans le calme

La mairie est fermée au public les matinées des lundi, mardi et mercredi afin que les agents puissent traiter certains dossiers, sans avoir à gérer l'effervescence de l'accueil physique et téléphonique. Merci aux administrés de bien vouloir respecter ceci et de ne pas frapper aux vitres.

→ 4

C'est le nombre de réponses reçues au questionnaire Mairie/MJC St Lys, distribués avec le bulletin municipal de novembre (950 exemplaires), pour améliorer l'offre de loisirs et activités des jeunes.



Gendarmerie

Un nouveau commandant

Depuis cet été, le lieutenant Julien Pogolotti remplace le lieutenant Bénédicte Gomes, au commandement des gendarmeries de Saint-Lys et Plaisance-du-Touch.

Le lieutenant est originaire d'Aix-en-Provence. Après un début de carrière en région PACA, il vient de terminer une formation de 2 ans à l'école d'officiers de Melun. Il est maintenant, à la tête d'une brigade d'une quarantaine de gendarmes, pour couvrir une population périurbaine de près de 55 000 personnes. Le lieutenant Bénédicte Gomes, quant à elle, promue capitaine, a rejoint la région parisienne, à la direction générale de la gendarmerie nationale dans les Hauts de Seine, après 4 années passées dans le midi toulousain.

Retour en images sur les festivités du trimestre



Le Club d'Activités Théâtrales a fêté ses 30 ans d'existence lors des spectacles des 23-30 novembre et 1er décembre



Les Foyens ont accueilli en nombre, les enfants du Chœur russe de garçons de Konakovo, invités par l'APS, le 6 novembre à l'église



Chor'All Songs's a donné un concert à l'église de Sainte-Foy le 8 décembre, à l'initiative de l'APS



Le spectacle musical pour enfant « Sur le fil » du dimanche 10 novembre proposé par l'Agora



Téléthon : Les 40 courageux participants à la marche de soutien du 8 décembre organisée par Sent'Aure. 330€ ont été récoltés pour l'AFM-Téléthon



Le marché de Noël et le vide-jouets du 8 décembre concoctés par CréaVenta et Farandole

Histoire

100 ans de naissances et de décès à Sainte-Foy

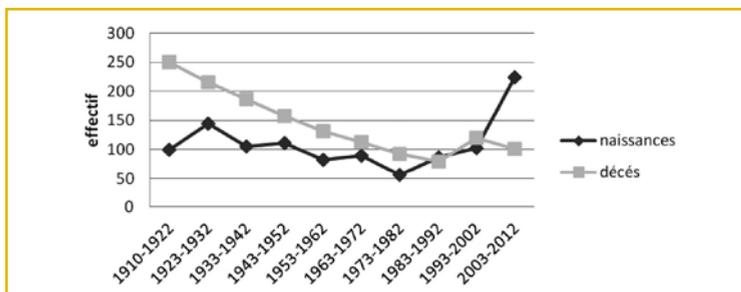
Un peu de démographie... Même si les chiffres ont la réputation d'être rébarbatifs, ils ont le mérite de faire percevoir des évolutions et de permettre des comparaisons

Sur les 100 années répertoriées sur ce graphique, près de 70 ont un chiffre de décès supérieur à celui des naissances. Les chiffres font donc ressortir la faiblesse de l'accroissement naturel du village jusqu'aux années 2000. L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune apparaît dans la décennie 1983/1992 et se confirme dans les années 2000. La courbe des décès « remonte » dans la décennie 1992/2002, l'on peut mettre le phénomène en relation avec l'agrandissement de la



maison de retraite « l'Albergue » qui a vu sa capacité d'accueil augmenter à cette période. La maison de convalescence initiale « Notre Dame de la Compassion » fut construite en 1931 à

la demande des Sœurs de Saint-Joseph. L'étude des registres montre que les transcriptions de naissances ont commencé dans les années 60 (les femmes commencent à accoucher à Toulouse ou à Muret) : ainsi entre 1953 et 1962, pour 82 naissances, 73 enfants sont nés sur la commune et 9 naissances ont eu lieu ailleurs et ont été transcrites. Entre 1973 et 1982, la tendance s'est inversée, 2 enfants sont nés à Sainte-Foy et 59 à l'extérieur. La dernière naissance à Sainte-Foy date de 1992.



Festivités

Ça bouge à Ste Foy

Janvier

> 10 janvier à 19h

Vœux de la municipalité, à la salle des fêtes

> 12 janvier après-midi

Stage de zumba, à la salle des fêtes

> 19 janvier à 16h30

Duo chant et piano proposé par l'APS à la Chapelle de la Salvetat

Février

> 15 février à 14h

Carnaval par Farandole et Bisounours, à la salle des fêtes

> 20 février à 14h

Loto du CCAS pour seniors et enfants des écoles, à la salle des fêtes

Mars

> 9 mars à 14h

Loto des Fidésiadés en Savès, à la salle des fêtes

> 15 mars à 21h

Rencontre-débat avec un auteur proposé par Agora, à la salle des fêtes

> 29 mars à 13h30

Concours de pétanque en doublette au boulodrome



Tous les dimanches :

> marché de plein vent de 8h à 12h

Calendrier des matchs

L'USSF Rugby : dimanches 12 et 26 janvier, 2 et 23 mars 2014, dès 13h30

L'USSF Football (2^{ème} Div.) : samedis 11 et 25 janvier, 15 février, 22 mars 2014, à 20h30

CCAS

Repas de Noël des aînés

Se retrouver et s'amuser pour rompre la solitude et l'isolement. Comme chaque année pour fêter Noël un repas spectacle a réuni les seniors de Sainte-Foy le 19 décembre dernier. Les participants étaient nombreux, l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous : une vraie réussite.

120 convives ont répondu présents pour le repas de Noël du CCAS



Recensement 2013

2060 habitants

à Sainte-Foy
(Population en vigueur au 1^{er} janvier 2014)

Etat civil

Du 11/10/2013 au 15/12/2013

NAISSANCES

LARCHER Augustine
PIERRE Mahé
SAURIN Gabina

DECES

SAGNE née DECOMPS Irène
ZANET Michel
FERRE Jacqueline
RENE née DAVID Yvonne
MORATO née TORRES Clotilde
CASSAING André

La Mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h -18h > Jeudi 8h30 -12h et 14h -18h > Vendredi : 8h30 -12h et 14h -17h > Samedi : 8h30-12h



www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : alдорandecom-communication - Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé. Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE, Dominique GUYS, Joëlle ESCALLE, Ghislaine RIGOLOT, Coordination : Sandrine GRI.